

La présence des parents est autorisée dans les tribunes de la salle de gymnastique **uniquement les semaines autorisées** et sous réserve de respecter les consignes suivantes :



01

Ne pas interagir avec les enfants, les laisser se concentrer durant les entraînements

02

Ne pas faire de bruit, mettre son téléphone en mode silencieux



03

Ne pas interférer avec l'entraîneur, vous pourrez discuter avec l'entraîneur en début ou fin de séance

04

Si de jeunes enfants vous accompagnent, les garder silencieux et assis dans les tribunes, aucun mouvement au sein de la salle ne sera toléré



05

Si vous prenez des photos et vidéos de votre enfant, l'utilisation du flash est strictement interdite



En cas de non-respect de ces consignes, il sera demandé aux parents de quitter la salle. En cas de récidive, l'accès pourra leur être interdit